

Exercice 1 : Configuration du réseau

Actuellement, votre machine virtuelle obtient son adresse IP de façon automatique. Nous allons changer cette configuration pour la fixer à une adresse apparement au réseau virtuel de VMWare.

- Q 1. Lisez la page de manuel ip(8) et utilisez cette commande pour connaître l'adresse IPv4 de l'interface vmnet8 de la machine physique.
- Q 2. Lisez la page de manual interfaces (5) et configurez votre machine de façon à ce que son adresse soit fixée à aaa.bbb.ccc.100.

Le choix des valeurs aaa, bbb et ccc dépend de la configuration de votre machine physique. Machine virtuelle et machine physique doivent se trouver dans le même réseau.

Q 3. Redémarrez la machine virtuelle et vérifiez qu'elle peut communiquer avec la machine physique (à l'aide de la commange ping).

Exercice 2: DNS

- Q 1. Étudiez la page man de la commande dig. Elle vous servira à tester votre serveur.
- Q 2. À l'aide de la commande dig, déterminez les adresses des serveurs racines.
- Q 3. Déterminez les adresses des serveurs faisant autorité pour les TLD :
 - ORG;
 - FR;
 - BEER;
 - NINJA:
 - PIZZA;
 - FRITE.

Q 4. Installez le serveur bind9

Nous allons supposer à partir de maintenant que vous êtes administrateur du nom de domaine licence-rt.org et nous allons configurer le serveur DNS en répondant aux contraintes suivantes :

- Le serveur fera autorité pour la zone licence-rt.org;
- Les fichiers de description de zone doivent être stockés dans /var/bind/
- Le serveur répondra aux requêtes récursives (c'est à dire répondra aux requêtes concernant les autres domaines que licence-rt.org) uniquement si la requête vient du réseau local;
- Le serveur devra également gérer les requêtes **inverses** (traduction IP vers nom) mais il n'y répondra que pour le réseau local;
- Le nom des serveurs faisant autorité pour la zone licence-rt.org sont ns1.licence-rt.org et ns2.licence-rt.org;
- Le serveur mail du domain est smtp.licence-rt.org;
- Le nom licence-rt.org devra être résolu par aaa.bbb.ccc.100;
- Les machines de la zone sont :
 - phys: aaa.bbb.ccc.1;
 - ns1 :aaa.bbb.ccc.100;ns2 :aaa.bbb.ccc.101;
 - services :aaa.bbb.ccc.101;
 - www: doit être un alias vers services;
 - pop : doit être un alias vers phys.
 - imap : doit être un alias vers services.
 - smtp: doit être un alias vers services.
 - ftp: doit être un alias vers services.
- Q 5. Écrire le fichier named.conf ainsi que les fichiers de zone de façon à ce que le serveur réponde aux contraintes données.